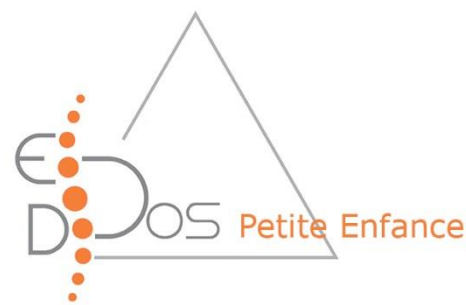


Les Publications de l'École du Dos



Mars 2024

Quels matériels en structures collectives ?

Par José Curraladasⁱ

Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant mettent en présence deux corps. Celui du jeune enfant (en général de 3 mois à 3 ans) et celui des adultes qui les prennent en charge.

Ces adultes sont dans 98 % des femmes. Actuellement l'arrivée sur le marché du travail s'effectue entre 23 et 25 ans. Avec un nombre d'années de cotisation permettant de bénéficier d'une retraite à taux plein de 43 ans, nous aurons donc dans quelques années des professionnelles qui travailleront jusqu'à 66 ans minimum (23 + 43).

Dans le secteur de la Petite Enfance il y aura donc, dans très peu de temps, des grands-mères qui travailleront auprès des tout petits. Or l'activité principale des professionnelles de ce secteur est de la manutention. Manutention des enfants qui n'ont pas encore acquis la marche, et également manutention du matériel (caisses de jouets, de livres, tables, chaises, tapis, repas, cartons de couches, d'eau, ect...)

Les gestes de soulèvement/dépose et port de charges sont le quotidien de ces professionnelles.

Si rien n'est prévu pour améliorer ces conditions de travail, le secteur va souffrir d'un manque d'effectif. Actuellement c'est près de 48% des structures qui rencontrent des problèmes de recrutement, on peut donc s'attendre à une augmentation sensible de ce chiffre.

Il faut donc anticiper cette crise et trouver des solutions quoi doivent, à mon avis, aller dans deux directions :

D'une part, généraliser la formation des personnels aux techniques de prévention des rachialgies (formation gestes et postures adaptées à la petite enfance)

D'autre part, utiliser le matériel qui va faciliter le quotidien dans la manutention des tout petits par ce personnel vieillissant.

Il existe des projets pédagogiques en crèches qui sont axés sur l'autonomie du tout petit et ont tendance à se passer de certains matériels comme les chaises hautes, les transat/relax, ect).

Dans ces projets, l'adulte porte beaucoup plus le tout petit dans ses bras y compris pour les repas. Or la souffrance physique des professionnelles est une réalité et la majeure partie des agents de la petite enfance ont déjà été victimes de mal de dos et/ou de Troubles Musculo Squelettiques (t.m.s.). Il va donc falloir repenser ce type de projets en prenant en compte la composante corporelle de l'adulte de plus de 60 ans. Il faut rapidement intégrer la place du corps de l'adulte dans les structures d'accueil des jeunes enfants en utilisant du matériel qui va faciliter leur travail. Ces matériels doivent être faciles à manipuler, donc le moins lourds possible.

Quelques exemples :

Le mobilier doit être sur roulettes pour pouvoir être déplacé sans effort (meubles de rangement, caisse de jouets, tables de repas, etc)

L'adulte doit pouvoir s'asseoir pour effectuer son travail auprès des enfants (tabouret à roulette modulable en hauteur, siège adulte au sol, fauteuil d'allaitement, etc)

Les transats/relax et chaises hautes ergonomiques sont des matériels qui diminuent les contraintes rachidiennes de l'adulte lors des repas.

La ceinture pour le portage sur le côté, pratique lors des changes répétitifs ou portage long.

Le couchage au sol pour les trois âges dans des lits avec contour mousse doit être généralisé.

Enfin, les plans de change doivent être de différentes hauteurs et permettre le verrouillage lombaire pour l'adulte.



